

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes Stand à la rencontre du public

Marché d'Arques

Synthèse

12 novembre 2024, Arques

Informations préalables

- Nombre de personnes informées estimées : 11
- Dispositif d'information : dossier de concertation, dépliant de synthèse, panneaux et vidéo de présentation du projet et de la concertation.
- Format et déroulé de la rencontre : Ce stand s'est tenu sur le marché d'Arques entre 8h45 et 12h

Les participants au stand :

- Sophie LEGRAND, Directrice de projet, VNF
- Anne-Marie ROYAL, Garante de la concertation
- Simon MAZAJCZYK, Maya ABDELWAHAB – Agence eker, Assistance du maître d'ouvrage pour la concertation

Les éléments présentés ci-dessous sont issus des échanges avec le public rencontré lors du stand.

Sujets et thématiques abordées

- Plusieurs participants sont venus sur le stand pour prendre connaissance du projet, la vidéo de présentation du projet leur a été présentée sur place.
- Plusieurs participants ont questionné VNF sur les effets du projet vis-à-vis du risque d'inondations
 - VNF a précisé que le projet n'aura pas d'impact sur les inondations. En terme de gestion hydraulique, des bassins de stockage d'eau intégrés à l'ouvrage permettront de limiter les transits d'eau vers l'aval par rapport à la situation actuelle. Pour la gestion des crues, une canalisation dite « by-pass » permettra des transferts d'eau vers l'aval en cas de besoin. Il est précisé que ce dispositif existe déjà sur l'écluse existante. Enfin, en marge du projet de doublement de l'écluse, il est étudié l'aménagement d'une station de pompage au niveau du site pour permettre la remontée de l'eau vers l'amont en cas de besoin. D'autres actions d'urgences, portées par l'Etat, ont par ailleurs été engagées pour donner suite aux épisodes d'inondations de fin 2023 et début 2024 sur le secteur.
- Un participant demande à VNF quel est le lien entre le projet et la mise en service du Canal Seine-Nord Europe
 - VNF rappelle que le projet du CSNE est placé sous la maîtrise d'ouvrage de la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE).
 - Le projet de doublement de Fontinettes fait partie du réseau Seine-Escaut et il permettra la fluidification du trafic pour accompagner les augmentations de trafic liés à l'ouverture du CSNE sur l'axe Dunkerque-Cuinchy. Néanmoins, le projet de doublement de l'écluse des Fontinettes est surtout rendu nécessaire pour pouvoir réaliser des travaux, dans un second temps, sur l'écluse actuelle qui présente des désordres et nécessite pour sa régénération une fermeture estimée à 1 an (jugée inacceptable pour le transport fluvial).
- Une participante a interrogé VNF sur les risques de rupture de la porte aval qui aurait de graves impacts sur la zone située à l'aval
 - VNF a expliqué que les désordres faisaient l'objet d'un suivi spécifique qui concerne notamment le phénomène de basculement de la tête aval qui pourrait remettre en cause le fonctionnement de la porte aval d'ici environ 15 ans toutefois sans risque de rupture brutale (incapacité à manœuvrer la porte à terme).
 - Il est précisé qu'en cas d'incident avec un bateau qui viendrait détériorer une porte de l'écluse, il n'y a là non plus aucun risque puisque l'ouvrage

actuel possède 3 portes qui assurent donc une pleine protection des zones à l'aval même en cas de problème grave sur l'une des portes.

- Il a aussi été précisé que ce type d'infrastructure qui retiennent un grand volume d'eau est soumis aux réglementations sur la sécurité des ouvrages hydrauliques qui impose des suivis et contrôle réguliers. Ce sera aussi le cas pour la nouvelle écluse (dont les portes au nombre de 2 pourront se fermer « en charge » en cas d'incident sur l'autre porte afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes à l'aval).
- Un participant a demandé si des impacts étaient à prévoir sur l'ascenseur à bateaux et le pont du train touristique
 - VNF a rappelé que le projet n'aurait pas d'impact sur l'ascenseur à bateaux ni sur le pont-rail mais que la zone entre l'écluse et l'ascenseur à bateau, notamment le talus en rive droite, va être modifiée du fait de l'élargissement du canal sans toutefois impacter l'ancien canal d'aménagé et les structures encore existantes (berges maçonnées et porte de garde)
- Un participant a demandé les raisons de la tenue de ce stand sur le marché alors que le projet concerne le secteur des Fontinettes.
 - VNF a expliqué que ce stand s'inscrit dans le cadre de la concertation préalable qui entend donner à un large public la possibilité de s'informer et de s'exprimer. Le projet et donc la concertation concerne l'ensemble du territoire au-delà des seuls riverains du projet.
 - Le stand sur le marché permet de toucher un public varié, qui n'est pas forcément disponible pour participer aux rencontres publiques.
- Un participant a questionné VNF sur le risque de saturation de l'écluse de Flandres avec l'augmentation du trafic et le doublement de l'écluse des Fontinettes.
 - VNF a expliqué que le triplement du trafic aujourd'hui envisagé sur l'axe à long terme (horizon 2070) implique de s'interroger sur l'ensemble des écluses de l'axe. Des études sur les possibilités d'allongement ou doublement sont en cours à un stade très amont par rapport aux études sur Fontinettes y compris sur l'écluse de Flandres
 - L'intervention sur l'écluse des Fontinettes est prioritaire par rapport aux autres écluses à grand gabarit en raison de l'état de l'écluse actuelle et de sa hauteur de chute qui en font un goulet d'étranglement du trafic sur le réseau fluvial à moyen terme sans aménagement anticipé sur le site.
- Un participant a demandé si les travaux se dérouleraient de nuit.
 - VNF a expliqué que les plages horaires précises pour les travaux n'étaient pas encore connues mais que a priori sauf exception il n'est a

Projet de doublement de sur le marché d'Arques – synthèse

priori pas prévu de travaux de nuit à ce stade (ni d'ailleurs de travaux le week-end).

En images

